



Association
Française
des Orchestres

2^e ÉDITION
2 0 2 6

MENTORAT APPEL À CANDIDATURES

Unanim^{is}!

Soutenu
par



Maison de la Musique
Contemporaine



Présentation générale

Unanimes ! est une initiative nationale dédiée à la promotion des compositrices et de leur répertoire, portée par les orchestres membres de l'Association Française des Orchestres.

Après le succès de sa première édition, la manifestation *Unanimes !* revient pour une deuxième édition, se déclinant en trois volets distincts et complémentaires :

- **Un programme de mentorat mixte** : pour soutenir la création française et favoriser l'émergence de nouveaux talents ;
- Un concours de composition européen uniquement à destination des compositrices : pour soutenir le travail des compositrices en permettant la création et une large diffusion de leurs œuvres ;
- Un catalogue de programmation *Unanimes !* pour les concerts comptant au moins une œuvre de compositrice : afin de mettre en lumière les œuvres de compositrices au sein de la programmation des orchestres.

Le mentorat

Contexte :

En France, les professionnel·les constatent que la composition – en particulier la composition symphonique – connaît une crise des vocations : rares sont celles et ceux qui osent se confronter à l'orchestre et ses contraintes. De fait, les œuvres françaises en création au sein des programmations des orchestres sont moins nombreuses que celles d'autres pays.

Objectifs :

- Encourager les jeunes artistes à écrire pour l'orchestre.
- Participer à leur formation en leur offrant un espace de découverte des réalités de l'orchestre et du métier.
- Constituer un vivier français de compositrices et de compositeurs de musique symphonique.

Description :

Le programme de mentorat s'adresse à tout étudiant.e s'intéressant à l'orchestre comme objet potentiel d'écriture et souhaitant mieux en cerner les réalités artistiques, sociales et organisationnelles.

Mixte, il permet d'accompagner **4 jeunes artistes** qui ont envie d'écrire pour l'orchestre. Organisé comme un parcours de découverte et de familiarisation avec l'orchestre, le programme de mentorat offre un accès privilégié à l'orchestre pour ces jeunes artistes.

Le programme est mis en œuvre par l'Association Française des Orchestres et la Maison de la Musique Contemporaine, en partenariat avec l'Orchestre Français des Jeunes. Il est soutenu par la Sacem et le ministère de la Culture.

Appel à candidatures

Le programme de mentorat national accompagne 4 mentoré·e·s.

L'AFO prend en charge le transport, l'hébergement et les repas des mentoré·e·s pour les journées et sessions en présentiel, principalement à Paris.

L'accès au mentorat est soumis à candidature.

Les mentoré·e·s sont sélectionnée·e·s sur dossier uniquement par un jury de sélection (les dossiers incomplets ne seront pas étudiés).

Le jury de sélection :

Le jury de sélection est composé de 5 membres :

- Les 2 mentore·s du programme :
 - **Graciane Finzi** compositrice ;
 - **Ramon Lazkano**, compositeur.

- 2 représentantes des partenaires :
 - **Charlotte Ginot-Slacik**, directrice de l'Orchestre Français des Jeunes ;
 - **Estelle Lowry**, directrice de Maison de la Musique Contemporaine.
- 1 représentant de l'Association Française des Orchestres :
 - **Philippe Fanjas**, directeur de l'Association Française des Orchestres.

Les conditions de candidature :

- Être majeure et âgée·e de moins de 35 ans ;
- Être étudiant·e, niveau licence minimum, issu·e d'un établissement d'enseignement spécialisé en classe de composition ou d'écriture ;
- Être citoyen·ne ou résident·e légal·e française·e.

Les mentoré·e·s s'engagent à assister à l'ensemble des sessions dont les dates seront convenues avec eux.

La sélection des candidats :

Les candidat·e·s doivent adresser un dossier de candidature comprenant :

- Un **CV** ;
- Une **lettre de motivation**. Le candidat devra se présenter, formuler ses motivations et exprimer ses attentes vis-à-vis du programme *Unanimes* ! ;
 - Une ou plusieurs **pièces illustrant leur capacité à composer** : une/des partition(s) et/ou fichier(s) audio ou vidéo ;
 - Une **copie d'un justificatif ou de la carte étudiante** (format.jpg ou .pdf) ;
 - Une **copie d'une pièce d'identité officielle** (format.jpg ou .pdf)

DATE LIMITE DE CANDIDATURE : 15 MARS 2026

Merci d'envoyer votre candidature à Roxane Delage, coordinatrice du mentorat, à l'adresse mail suivante : rdelage@france-orchestres.com

Le programme pédagogique

Les mentoré·e·s sont accompagné·e·s dans leur apprentissage par deux mentore·s : la compositrice Graciane Finzi et le compositeur Ramon Lazkano.

Tout au long du programme, la Maison de la Musique Contemporaine propose également aux mento·ré·e·s un accompagnement individuel et personnalisé.

Une série d'ateliers sera organisée par la Maison de la Musique Contemporaine, l'Association Française des Orchestres et des orchestres membres de l'AFO au cours de l'année 2026.

AVRIL - MAI 2026

- **Journée d'accueil des mentorés :**
 - L'écosystème professionnel de l'orchestre et de la création.
 - Rencontres et échanges avec les mentors Graciane Finzi et Ramon Lazkano ; le directeur de l'AFO, Philippe Fanjas ; et la directrice de la Maison de la Musique Contemporaine, Estelle Lowry.

MAI - JUILLET 2026

- **Accompagnement par la Maison de la Musique Contemporaine :**
 - Atelier collectif « la médiation de la musique contemporaine et la place des compositrices et compositeurs ».
 - Une séance individuelle de coaching en médiation.
 - Entretiens individuels (1h30) pour développer son projet avec le service conseil du pôle Accompagnement et services aux professionnel·le·s.
- **Journée immersion au sein d'un orchestre membre de l'AFO.**

SEPTEMBRE – OCTOBRE 2026

- **Rencontre et échange avec les mentore·s.**
- **1er octobre 2026 – Dans les coulisses du concours européen de composition *Unanimes !* organisé par l'AFO :**
 - Echanges avec l'équipe de l'Orchestre Philharmonique de Radio France
 - Rencontre avec les six compositrices finalistes du concours *Unanimes !*
 - Présence aux répétitions, à la générale et au concert de la finale d'*Unanimes !*
- **Bilan du mentorat en présence de l'AFO et de la MMC.**

L'équipe pédagogique

Les mentore·s

GRACIANE FINZI

Née dans une famille de musiciens.

Après des études au conservatoire de Casablanca, sa ville natale, Graciane Finzi entre au Conservatoire National Supérieur de Paris où elle obtient de nombreux prix dont ceux de harmonie, contrepoint, fugue et composition.

1979, elle est nommée professeur au CNSMD de Paris.

1982, elle obtient le Grand Prix de la Promotion Symphonique de la Sacem, en 1989 le Prix Georges Enesco et son opéra "Pauvre Assassin" est couronné du Prix de la SACD en 1992.

2001, elle se voit décerner le Grand Prix de la SACEM pour l'ensemble de son œuvre et en 2006 l'Institut de France lui attribue le Prix Chartier.

2013, Prix musique SACD

2020, Prix Florent Schmitt décerné par l'Institut de France.

2020, Chevalière de l'ordre des Arts et des Lettres

2025, Chevalière de la Légion d'Honneur

Elle est en résidence à l'Orchestre National de Lille de 2001 à 2003.

Les plus grands Interprètes et Orchestres aussi bien en France qu'à l'étranger ont créé ses œuvres.

Le répertoire de Graciane Finzi se compose d'environ cent quatre-vingt œuvres et de sept Opéras.

Graciane Finzi utilise les instruments, qu'il s'agisse de masses orchestrales ou de solistes en tenant compte de leur individualité, puis les unit par groupes juxtaposés dont chacun possède son propre dynamisme, ses pulsions, sa couleur, son rythme de vie, multipliant ainsi les parties réelles.

La multiplicité des couches sonores va s'organiser pour former des harmonies géantes et des couleurs insoupçonnées.

Dans un langage moderne qui utilise des progressions harmoniques et chromatiques hors de la tonalité, elle établit des pôles d'attraction entre les notes. Cela guide à la compréhension d'une musique jamais abstraite mais visant l'expression immédiate de la vie et des sentiments profonds de l'homme.

Les œuvres de Graciane Finzi ont été jouées dans le monde entier par de grands solistes et orchestres, Paris, New York, Londres, Rome, Moscou, Helsinki, Vancouver, Nuremberg, Buenos Aires, Cologne, Calgary, Brême, Rio de Janeiro, Berlin, Madrid, Varsovie, Athènes, Mexico, Barcelone, Santiago du Chili, Stuttgart, Bologne, Venise, Modene, Malte, Finlande, Palma de Majorque, Stockholm.

RAMON LAZKANO

Né en 1968, Ramon Lazkano a étudié la composition à Saint-Sébastien, Paris et Montréal ; il obtient le Diplôme d'Etudes Approfondies en Musique et Musicologie du XXème siècle à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales. Il a reçu, entre autres, le Prix de Composition de la Fondation Prince Pierre de Monaco et le Prix Georges Bizet de l'Académie des Beaux-Arts.

Son séjour à Rome (à l'Académie Royale d'Espagne et à l'Académie de France Villa Médicis) lui a permis de mener une réflexion sur la composition et son propos, qui se cristallise en une pensée sur l'intertextualité, le silence et l'expérience du son.

Entre 2001 et 2011, Ramon Lazkano a travaillé à son Igeltsoen Laborategia (Laboratoire des Craies), une large collection de pièces de musique de chambre composée de plusieurs cycles, qui prend comme référence le « laboratoire expérimental » du sculpteur Jorge Oteiza.

Après le Laboratoire, ses œuvres portent une nouvelle attention à l'architecture et la durée, comme dans Lurralte (Territoire) et le diptyque sur des poèmes d'Edmond Jabès.

Le Festival d'Automne à Paris lui consacre en 2016 un portrait en trois concerts, avec notamment la commande et la création de Ravel (Scènes). En février 2017, le Festival Présences de Radio France complète ce portrait avec la création de Etze, la reprise de Mugarri et le Diptyque Jabès ; en 2017, le Printemps des Arts de Monte-Carlo lui commande Hondar etc.

Ramon Lazkano est professeur d'orchestration au Centre Supérieur de Musique du Pays basque Musikene.

L'Association Française des Orchestres (AFO)

L'Association Française des Orchestres (AFO) est l'organisation professionnelle des orchestres, créée à l'initiative des orchestres permanents avec le soutien de la DGCA – ministère de la Culture, en 2000.

Elle poursuit les missions suivantes :

- **Représenter** les orchestres permanents auprès des pouvoirs publics et des partenaires institutionnels et privés ;
- **Fédérer** l'ensemble de ses membres autour des enjeux essentiels pour la profession en faveur d'une politique forte pour la musique symphonique ;
- **Produire** des ressources clés pour le secteur par un travail d'observation régulier pour améliorer la connaissance collective de l'orchestre ;
- **Former** tous les corps de métiers de l'orchestre grâce à des stages de formation adaptés aux enjeux spécifiques de la profession ;
- **Favoriser** le dialogue entre tous les acteurs du secteur (ministère, élus locaux et nationaux, directions générales, musiciennes et musiciens, les équipes administrative et technique des orchestres, partenaires publics et privés) et partager la réflexion sur les nouveaux défis des politiques culturelles ;

· **Promouvoir** les initiatives des orchestres lors d'événements à destination des professionnels comme du grand public.

La Maison de la Musique Contemporaine (MMC)

Créée à l'initiative du ministère de la Culture et de la Sacem, et dirigée par Estelle Lowry depuis le 15 juillet 2020, la Maison de la Musique Contemporaine (MMC) porte trois missions principales :

· **La valorisation et la promotion de la musique contemporaine** : assurer la visibilité de la musique contemporaine en s'appuyant sur une politique documentaire innovante et sur la production de contenus didactiques ou informationnels à destination des publics ; en relayant l'actualité du secteur et en proposant un accompagnement personnalisé des compositeur·rice·s et structures.

· **L'accompagnement des professionnel·le·s de la création musicale**, pour lequel les aides financières sont pensées dans une logique de filière et de co-construction avec l'ensemble des actrices et acteurs de la musique contemporaine. Par sa mission de conseil, la MMC a également à cœur d'accompagner les professionnel·le·s à toutes les étapes de développement de leurs projets tant dans la structuration, la médiation ou encore la communication.

· **La médiation et le développement des publics** : faire découvrir et sensibiliser à l'écoute de la musique contemporaine à travers des dispositifs de médiation comme les SuperPhoniques (ex-Grand Prix Lycéen des Compositeurs) ou le projet de résidence En son(s) quartier, la formation de médiateur·rice·s, notamment grâce à l'Académie de médiation, et le développement de formats de médiation hors les murs (musées, bibliothèques).

La MMC est soutenue par le ministère de la Culture, la Sacem, le Centre National de la Musique (CNM), l'Adami, la Société des Éditeurs et Auteurs de Musique (SEAM), la Culture avec la copie privée, la Chambre syndicale des Éditeurs de Musique de France (CEMF), le Mécénat de la Caisse des Dépôts, la Ville de Paris, la Mairie du 18ème arrondissement de Paris et la Préfecture de Paris.

L'Orchestre Français des Jeunes (OFJ)

Fondé en 1982 à l'initiative du ministère de la Culture, l'Orchestre Français des Jeunes (OFJ) **forme de jeunes musicien·ne·s issu·e·s de toute la France aux métiers d'orchestre**. Il identifie de jeunes artistes prometteuses, les réunit au cours de sessions intensives, et leur permet de travailler avec des chef·fe·s internationaux et accompli·e·s, ainsi qu'avec des solistes renommé·e·s.

L'OFJ se produit en France, à la Philharmonie de Paris, à Lille, à Dijon, dans des festivals reconnus mais aussi à l'étranger, lors des tournées estivales.

Chaque année, **trois sessions réunissent près d'une centaine de musicien·ne·s** issu·e·s des conservatoires. Elles permettent d'approfondir des œuvres emblématiques de l'orchestre du XVIII^e siècle à aujourd'hui aux côtés de professionnel·le·s aguerri·e·s.

Pour plus de renseignements, contactez:
Roxane Delage : + 33 6 33 31 45 01 / rdelage@france-orchestres.com

